



PLAN D'INTERVENTION D'URGENCE

Chers Mutualistes,

Lors des derniers événements, de nombreux mutualistes dont vous faites peut être partie, ont subi, impuissants, l'endommagement voire la destruction de leur bien. Notre environnement paie un lourd tribut à la catastrophe.

Il reste maintenant à panser les plaies. La MGEN est consciente de tout le travail qu'il reste à accomplir pour ses adhérents. Avec l'ensemble des organisations associatives, mutualistes et syndicales de l'Éducation nationale, mais aussi avec les services sociaux de l'Éducation nationale, la MGEN fait tout son possible pour que s'exerce au mieux la solidarité mutualiste.

A cet effet, elle se tient à la disposition de tous pour apporter à chaque collègue sinistré (actif ou retraité) conseil, soutien et aides financières.

Pour ce faire vous pouvez, soit vous déplacer à la section : 4 rue Michelet à Tarbes, soit joindre la MGEN aux numéros suivants :

06.89.20.77.75
ou
06.89.06.62.47
ou
05.62.38.49.03

Pour le Bureau départemental
Le Président,
Patrick BARRAU